



L'ÉCOPACK, POUR DES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES !

Créé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Écopack est un outil mis gratuitement à disposition des organisateurs d'événements pour encourager et soutenir les pratiques éco-responsables. Qu'est-ce qu'un événement éco-responsable ? C'est une manifestation qui réduit ses impacts négatifs sur l'environnement, favorise l'économie locale, respecte la santé et la sécurité des personnes et favorise l'accès à tous.

Pourquoi s'engager dans une démarche éco-responsable ?

- ◆ Réduire l'impact de son événement sur l'environnement et favoriser son accessibilité
- ◆ Sensibiliser ses participants et partenaires
- ◆ Structurer et valoriser les actions éco-responsables déjà mises en œuvre
- ◆ Anticiper l'évolution des demandes et des attentes des partenaires et des financeurs

L'Écopack est composé de :

- ◆ 10 fiches de conseils pratiques pour faciliter la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable
- ◆ matériel facilitant la mise en place d'actions tel que le tri des déchets
- ◆ supports de communication

L'Écopack est prêté gratuitement sur l'ensemble du territoire et des villes-portes du Parc naturel régional des Baronnies provençales (sous réserve de disponibilité et après avoir passé une convention de prêt avec le Parc). Pour le réserver, il suffit de contacter le Parc au 04 75 26 79 05

Le matériel est adapté à des manifestations de 2 000 personnes maximum. Le matériel de l'Écopack est transportable dans une voiture citadine à la condition de replier les sièges passagers. Le poids total de l'Écopack est de 70 kg et le poids de l'élément le plus lourd à transporter est de 20 kg.

Emprunter l'Écopack, c'est avoir à disposition le matériel suivant :

- ◆ 5 poubelles de tri
- ◆ 4 conteneurs à verre
- ◆ 8 seaux à bio-déchet
- ◆ 1 oriflamme (signalétique) covoiturage
- ◆ 1 oriflamme (signalétique) Personne à Mobilité Réduite
- ◆ 2 bâches (Qu'est qu'un événement éco-responsable ? / Moi aussi, je m'engage)
- ◆ 1 kakemono (Qu'est-ce que l'Écopack ?)
- ◆ des fiches de conseils pratiques

